

Avis de Tir 2019

Tous les jeudis de 18h15 à 20h30

depuis le jeudi 02 mai 2019
jusqu'au jeudi 12 septembre 2019

Exceptions indiquées ci-dessous

Dates	Horaires
vendredi 17 mai	16h30 à 20h30
samedi 18 mai	09h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00
jeudi 20 juin	17h00 à 20h30
jeudi 29 août	17h00 à 20h30
samedi 02 novembre	16h00 à 20h30

Place de Tir de Oulens /s Echallens

ARMES : mousqueton, fusil d'assaut, fusil standard, carabine

Mise en Garde

- 1. VU LE DANGER DE MORT, IL EST INTERDIT DE PENETRER DANS LA ZONE DANGEREUSE**
- PENDANT LES TIRS, UNE MANCHE A AIR ROUGE ET BLANCHE EST PLACEE PRES DU STAND ET UN DRAPEAU BLANC EST PLACE DANS LES ZONE DES BUTS.
LA NUIT, ILS SONT REMPLACES PAR TROIS LANTERNES ROUGES DISPOSEES EN TRIANGLE.
- IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE TOUCHER OU DE RAMASSER DES PROJECTILES OU DES PARTIES DE MUNITIONS QUELCONQUES, CES PROJECTILES OU PARTIES DE MUNITIONS PEUVENT EXPLOSER MEME APRES PLUSIEURS ANNEES ! QUICONQUE TROUVE UN PROJECTILE EST TENU D'EN MARQUER L'EMPLACEMENT ET DE LE SIGNALER A LA SOCIETE DE TIR OU A LA GENDARMERIE
- TOUTE RESPONSABILITE EST DECLINEE EN CAS DE DOMMAGES DUS A L'INOBSERVATION DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR LES PUBLICATIONS DE TIR.

Informations concernant les tirs :

Gonin Blaise 079.278.23.60 / Bigler Sylvain 079.694.73.12

Oulens, le 28 avril 2019

Société de Tir : LE GRASSY